



La Lettre de l'AFASPA

Novembre 2023

Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique
13 rue Pierre et Marie Curie 93170 BAGNOLET
courriel : afaspanationale@gmail.com / site Internet : www.afaspa.com

LE 21^{ÈME} SIÈCLE SERA-T-IL CELUI DU NÉOCOLONIALISME MILITARISÉ OU CELUI DE LA DEUXIÈME DÉCOLONISATION ?

En 1960 la décolonisation fut un tournant nécessaire à la restructuration de l'impérialisme après la deuxième Guerre mondiale. Des contreparties limitées, furent alors concédées par des puissances européennes colonisatrices, au regard des importantes contributions économiques et humaines des peuples d'Afrique pour libérer l'Europe du joug nazi.

Précédemment, elles s'étaient attachées à circonscrire l'embrasement des soulèvements anticoloniaux pour l'indépendance, notamment par les Algériens en 1945 et 1954, les Malgaches en 1947, les Mau Mau du Kenya en 1952, les Camerounais en 1955, les Sahraouis en 1956.

Nombre de leaders indépendantistes, panafricanistes et des chefs d'États indociles ont été assassinés par les puissances colonisatrices et les dictateurs avec l'aide de la CIA : 1958 Ruben Um Nyobé au Cameroun, 1959 Barthélémy Boganda en Centrafrique, 1960 Félix Moumié Cameroun, 1961 Patrice Lumumba Premier ministre du Congo, 1963 Sylvanus Olympio Président du Togo, 1965 Mehdi Ben Barka au Maroc, 1973 Amilcar Cabral en Guinée Bissau, 1977 Modibo Keita Président du Mali, 1987 Thomas Sankara Président du Burkina Faso.

Dans les décennies suivantes, d'autres peuples sont également devenus indépendants, dont ceux des colonies portugaises, après la chute du dictateur Salazar, et le peuple sud-africain a quant à lui vaincu l'apartheid dans la dernière décennie du siècle.

Reste, soixante-trois ans plus tard, à achever la décolonisation du Sahara occidental. A noter les deux dernières colonies françaises, les Comores (en partie) et Djibouti qui ont été lâchées, 15 et 17 ans après les indépendances des années 60, du fait de leurs positions stratégiques toujours occupées par la France.

Les indépendances formelles ont permis que l'accaparement des richesses de l'Afrique perdure.



Dans les années soixante-dix, des réorganisations tendancielles en série ont décuplé dans les anciennes colonies, des ingérences néocoloniales entretenant des chaos permanents (soutien à des coups d'État, interventions militaires, ajustements structurels, sous l'injonction de la Banque mondiale, du FMI et de l'OMC, des mainmises économiques via une ruée massive des multinationales sur les ressources naturelles). Ces chaos permanents appliquent notamment, à partir des années quatre-vingt, les principes néolibéraux posés par *le Consensus de Washington*, un corpus de mesures de désétatisation-privatisation appliquées aux économies en difficulté face à leur endettement provoqué et fortement inspiré de l'idéologie de l'École de Chicago. Le maintien du Franc CFA dans 15 pays et la présence officielle ou officieuse dans les organismes économiques régionaux ont permis de jouer sur les économies des pays dits indépendants.

L'instrumentalisation de l'islamisme djihadiste a contribué à cette multiplication-amplification des chaos organisés.

LES CRISES AFRICAINES DE L'ATLANTIQUE A LA MER ROUGE ET L'OCEAN INDIEN

La focalisation médiatique actuelle et le débat public sur les coups d'États militaires de certains pays font généralement l'impasse sur les coups d'États constitutionnels et ceux fomentés par les forces étrangères durant six décennies (Zaïre/RDC, Comores, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Tchad, Gabon), qui ne remettent pas en cause la domination du Nord sur le Sud. Et d'oublier les élections contestées et les manipulations de constitutions des dictatures choyées. Pour compléter le tableau il convient d'y ajouter le génocide au Rwanda avec ses suites dramatiques dans l'Est de la RDC où les massacres se perpétuent depuis plus de vingt ans avec pour enjeu la maîtrise de territoires pour l'exploitation et de la commercialisation des terres rares nécessaires aux économies des pays développés.

Et pour couronner le tout, ce « formidable » hold-up de la France lors du référendum aux Comores en 1975. Alors que les électeurs avaient voté à 94,57% pour l'indépendance de l'archipel constitué de quatre îles, le gouvernement français a mis en pièces le résultat du vote, en infraction avec les règles édictées par l'ONU sur l'autodétermination des peuples colonisés. *Kidnapper* Mayotte a permis à la France coloniale de garder un point d'appui dans le canal du Mozambique après le renvoi de son armée de Madagascar en 1973. La France est restée sourde aux condamnations répétées de l'Assemblée générale de l'ONU.

L'exemple par la CDEAO

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest a pour principal objectif de "*créer un grand bloc commercial unique par le biais de la coopération économique*". L'un de ses cinq principes fondamentaux est « *le maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité régionales par la promotion et le renforcement des relations de bon voisinage* ». Que cette communauté envisage, sous la pression à peine déguisée de la France, une coalition pour intervenir dans l'un des pays sous prétexte de remettre en place un président « démocratiquement élu » avec tous les risques d'embrassement dans la région dont les populations sont épuisées par les conflits et les attaques djihadistes, est la signature que la Françafrique a de « beaux restes ».

BALKANISATION, ATTENTION, DANGER !

Quand les États comportant de vastes territoires aux sous-sols gorgés de minerais choisissent de sortir « des règles du jeu » de la mondialisation capitaliste, ils font obstacle aux velléités impérialistes qui s'empressent de soutenir ou de susciter des rebellions à caractère indépendantiste. Affaiblir la souveraineté des États, c'est la porte ouverte à la balkanisation des grands pays d'Afrique, déjà en route.

- **Au Soudan**, sous prétexte de faire cesser la guerre entre le Nord et le Sud, sa partition a été réalisée sous couvert d'un référendum d'autodétermination des populations du sud : cette région détient les plus importantes réserves de pétrole du pays. Treize années après ce morcellement, une idée *sortie du chapeau* des US : c'est toujours la guerre au Sud, comme au Nord Soudan.

- **En Libye**, le soutien au Maréchal Haftar assis sur les terminaux de pétrole de Bengazy, fut le prétexte pour envahir le pays et éliminer le Président Kadhafi, grand obstacle aux visées impérialistes.

- **Au nord Mali**, autre rébellion chérie par l'Occident, la France soutient le Mouvement National pour la Libération de l'Azaouad (MNLA) qui réclame la partition du nord Mali à son profit. Trois mois après sa création, ce mouvement était reçu au Quai d'Orsay ; sans doute histoire de raviver le vieux rêve de De Gaulle d'un Etat sahélien comprenant, outre une partie du Mali, un peu de l'Algérie et du Niger des territoires aux sous-sols prometteurs... un projet qui n'a jamais reçu l'aval des États visés.

- **En Éthiopie** la rébellion des Tigréens a été soutenue par des groupes de lobbying et leurs médias qui ont passé sous silence les exactions des groupes armés dans les régions voisines.

- **En RDC** une importante communauté Hutu s'est installée dans les années 90 à l'Est du pays après le génocide des Tutsis au Rwanda. De ses rangs sont nées en 2000 les FDLR (Forces Démocratiques de Libération du Rwanda) qui s'opposent aux forces gouvernementales. Cette communauté a obtenu collectivement la nationalité congolaise, elle est assise sur d'immenses réserves minières (coltan, étain, or, cobalt) et exprime des revendications territoriales.



Le M23, mouvement armé majoritairement Tutsi, créé en 2009 suite à la guerre du Kivu, affiche une volonté de protection des populations Tutsi. Il s'est emparé depuis 2021 de vastes pans de territoire du Nord-Kivu, provoquant le déplacement de centaines de milliers de personnes. Le mouvement est soutenu politiquement et militairement par le Rwanda bien que Kigali s'en défende. Il navigue entre la RDC et l'Ouganda qui semble laisser faire. En 2018 Caritas alertait sur ce conflit qui en était, selon l'ONG à 6,9 millions de morts, le plus meurtrier depuis la seconde guerre mondiale. Même si les chercheurs ne sont pas tous d'accord sur les chiffres de victimes, ceux-ci se comptent par plusieurs millions et c'est déjà horrible et insupportable. A ces crimes odieux, il faut ajouter les viols massifs des femmes. Aucune des parties en présence ne peut s'exonérer de ce sinistre décompte, ainsi que les marchands d'armes. Reste que les États de la région et l'Organisation des États de l'Afrique Centrale ont une grande responsabilité dans leur incapacité à régler leurs différends et à s'imposer à l'égard des réseaux qui tirent profit de la transformation des précieuses richesses du sous-sol.

DEUX DECENNIES DE COUPS D'ÉTAT INSTITUTIONNELS ET DE COUPS D'ÉTAT MILITAIRES

Côte d'Ivoire

Le pays fut la « tête de pont » de la stratégie française de la reconquête néocoloniale après les indépendances avec le retournement d'Houphouët-Boigny. La Côte d'Ivoire fut le théâtre du premier coup d'État institutionnel en Afrique au 21ème siècle : Epaulé par l'opération Licorne de l'armée française, celui-ci a permis d'imposer Alassane Ouattara à la place de Laurent Gbagbo à l'élection présidentielle de 2002.

Libye

Mars à octobre 2011. L'attaque militaire menée par la France, le Royaume Uni, les USA et le Canada sous l'égide de l'ONU, avait pour but de supprimer Kadhafi, dont le rôle en Afrique parasitait les vues de l'impérialisme. Elle a non seulement déstabilisé le pays en guerre civile depuis 22 ans, mais le pillage des stocks d'armes a contribué à la prolifération de groupes djihadistes soutenus par les pays du Golfe et par la France en ce qui concerne le MNLA, qui prône la partition du Mali*. Les attaques terroristes parties de Libye, se sont investies au Mali, au Niger et au Burkina Faso ; le Bénin a été récemment touché. Les opérations françaises Serval puis Barkhane « pour une meilleure réactivité face à la menace terroriste » ont permis à la France d'étendre son champ d'intervention armée sur tout le territoire de ces trois pays ainsi qu'en Mauritanie et au Tchad. On promettait aux populations d'éradiquer le terrorisme... Ce n'est pas le fruit du hasard si quatre des cinq pays de la zone d'intervention de Barkhane ont connu un coup d'État.

*L'enquête sur l'assassinat des journalistes de RFI le 2 novembre 2013, est placée sous sceau du Secret-défense.

Burkina Faso

Octobre 2014, chute du président Compaoré. L'homme lige de la France est chassé du pouvoir par une insurrection populaire massive qui s'opposait à un cinquième mandat. Il est exfiltré en Côte d'Ivoire par l'armée française pour lui éviter de répondre de ses actes devant la justice de son pays, en particulier du coup d'État du 15.10.1987 qui a coûté la vie au Président Thomas Sankara et à 12 de ses compagnons.



Les 27 années de dictature ont eu un effet dévastateur sur l'état du pays où la corruption généralisée avait gangrené la population. Mais, selon Bruno Jaffré biographe de Thomas Sankara*, « dans le même temps, le mouvement populaire s'était renforcé au cours de la lutte pour la vérité et la justice

dans l'assassinat du journaliste d'investigation Norbert Zongo auteur d'enquêtes retentissantes démontrant la mauvaise gouvernance du régime. Les luttes puissantes, animées par les nombreuses organisations démocratiques et de défense des droits de l'homme, les partis de l'opposition, ont forcé le pouvoir à élargir des espaces de liberté permettant aux nombreuses forces vives de la société civile de jouer un rôle important par la suite. C'est ce qui a permis le succès de l'insurrection de 2014. La Transition a alors été mise en place de façon quasi exemplaire, contrairement à ce qui se passe aujourd'hui suite aux différents coups d'État.. La société civile a pris les choses en main, imposant aux militaires un débat impliquant l'ensemble des forces vives. La mise en place de la Transition, avec notamment l'élaboration d'une Charte de la Transition, réalisée en 2 semaines, par consensus, avec des concessions réciproques des civils et des militaires. Cette unité a permis de résister pressions extérieures et aux vellétés de Diendéré le numéro 2 du régime de Blaise Compaoré, qui n'a cessé de déstabiliser la transition. Jusqu'à se lancer dans un coup d'État qualifié de "coup d'État le plus bête du monde" qui a été mis en échec par une partie importante de l'armée et la mobilisation massive de la population dans les rues».

Les mesures prises par Roch Marc Christian Kaboré au cours de ses deux mandats ont continué d'enfoncer le pays dans la crise sans élaboration d'une véritable politique de lutte contre le terrorisme.

Janvier 2022 coup d'État militaire, suivi d'un autre en septembre. Le capitaine Ibrahim Traoré renvoie le gouvernement et l'assemblée de transition de son prédécesseur, il suspend la constitution, s'arrogé les pleins pouvoirs et organise des assises nationales les 14 et 15 octobre 2022 qui ont adopté une Charte de transition. Dans la transition la junte a une autorité importante. Elle entend résoudre l'insécurité dans le pays dont 40% du territoire est investi par des groupes terroristes liés à Al Quaida, et ce après 9 ans de présence de l'Opération Spéciale Sabre (300 à 400 soldats) qui dut plier bagage début 2023 à la demande des autorités burkinabé qui semblent s'engager vers une coopération militaire avec la Russie.

Après deux refus de la France, en 2020 et 2021, de renégocier la convention fiscale entre les deux pays en vigueur depuis le 15.2.1967, les autorités burkinabé ont mis fin à ce modèle de convention. Celle-ci ne profitait qu'à la France et était devenue désuète au regard des conventions sur la fiscalité internationale de l'OCDE, du

modèle de l'ONU pour les conventions entre pays sous-développés et pays développés et le modèle de convention mis en place entre les pays africains. Si les pratiques de résistance de la société civile burkinabé restent enracinées dans la population, celles de gouvernance autoritaire sont toujours d'actualité dans les sphères de l'État pour restreindre, voire empêcher l'expression populaire. Ainsi le meeting qui devait avoir lieu le 31 octobre à la Bourse du travail, organisé par un collectif composé d'une quinzaine d'organisations*, afin de commémorer l'insurrection populaire d'octobre 2014 qui a mis fin à la dictature de Blaise Compaoré, a été interdit. A cette occasion le collectif comptait dire le mécontentement général sur la dégradation de la situation sécuritaire, l'inflation, l'atteinte aux libertés collectives et individuelles, la vie chère, la gouvernance et la corruption. Un climat délétère se développe : des personnes se réclamant des soutiens de la transition ont proféré des menaces à l'égard des organisateurs du rassemblement et le gouvernement de transition n'a pas réagi à cette violence verbale et aux informations diffamatoires. Plus grave, de nouveaux enrôlements forcés ont lieu dans les rangs des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) qui concernent des dirigeants du Balai citoyen et de la CGTB, afin de se débarrasser de contestataires gênants.

**Auteur de L'insurrection inachevée, Burkina 2014, Syllepse, 2019*

**Dont Le Balai citoyen, l'intersyndicale CGTB, l'union générale des étudiants du Burkina, le réseau national de lutte anti-corruption, la coalition contre la vie chère, le mouvement burkinabè des droits de l'homme et des peuples, l'association des journalistes du Burkina...*

Mali

Août 2020, Ibrahim Keita est destitué par un coup d'Etat suite à un mouvement populaire, et la contestation des élections, qui fut réprimée dans le sang, dans le cadre d'un état de guerre de 12 années. Ce fut le 4ème coup d'État militaire après celui de Moussa Traoré en 1968 qui a renversé Modibo Keita, premier président de la République, panafricaniste, mort en prison. Le dictateur IBK resta 11 ans président d'un comité militaire avant de s'organiser une élection présidentielle sur mesure pour 12 années qui marqueront le pays et sa population. En 2020, à l'issue du coup d'État, le colonel Assimi Goïta accède à la tête de la transition avec le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Démocratiques. La transition annoncée pour 18 mois est passée à 3 puis 5 ans, pour aboutir à un référendum constitutionnel en

janvier 2024, des législatives en 2025 et une présidentielle en 2026* . La CDEAO met le Mali sous embargo sauf pour les denrées de première nécessité. En janvier 2022, l'ambassadeur de France doit quitter le pays et le 16 février 2022 les autorités demandent le départ des forces Barkhane et Takouba (1500 soldats) qui vont se replier en partie au Niger. En 2023 les autorités maliennes demandent une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU pour y apporter des preuves de la collusion avec des groupes terroristes par la livraison d'armes de la France, la libération de terroristes ainsi que le survol interdit de son territoire. Demande qui n'a jamais abouti.

Le 31 octobre 2023, le contingent de la MINUSMA** a quitté Kidal en abandonnant son camp à la rébellion séparatiste qui dirigeait la ville depuis onze ans. Le 14 novembre l'armée nationale malienne, épaulée par la société russe Wagner, a repris possession de la ville.

Les autorités de transition mettent en place un nouveau code minier. L'audit d'une quinzaine de sociétés minières effectué en 2022 a révélé que le Mali ne percevrait pas une juste part des bénéfices générés par le secteur. En décembre 2022 l'octroi de nouveaux titres miniers a été suspendu dans l'attente d'un nouveau code qui a été adopté le 8 août 2023 par le Conseil national de transition, à l'unanimité des députés. La nouvelle loi doit générer des revenus annuels supplémentaires de 500 milliards de francs CFA (803 millions \$) selon la télévision nationale.

* Des prévisions qui restent aléatoires....

** Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali

Tchad

Avril 2021 Coup d'État constitutionnel de Mahamat Dehbi, fils du président Idriss Dehbi*, qui s'institue chef d'une transition. Ce qui a donné lieu à des protestations populaires durement réprimées, dont celle du 20 octobre 2022, contre la prolongation de vingt-quatre mois du mandat de la transition, en plus des dix-huit mois déjà écoulés. Les organisations internationales de défense des droits de l'homme ont dénoncé ce « jeudi noir » qui a fait plus de 80 morts, 300 blessés, des centaines d'arrestations et de déportations dans le désert au sud du pays. Mais silence radio du côté des « gardiens occidentaux de la démocratie ». En mai 2023 Emmanuel Macron, seul chef d'Etat occidental assiste aux obsèques du président défunt (cette fois la France n'avait pu lui porter secours), avec à ses côtés,

Mohamed Bazum président du Niger qui soutient le coup d'État du fils Dehbi. Puis en octobre le président français reçoit Mahamat Dehbi à l'Élysée. Si ce dernier cherche à caser ses troupes en errance, sait-il que la population tchadienne ne semble pas en vouloir... Le retour de Succès Massera président du parti Les Transformateurs le 3 novembre 2023 après un an d'exil, fait suite à la signature d'un accord avec le gouvernement, à l'issue d'une médiation du président de RDC le 31 octobre 2023. Un accord qui comporte l'engagement du gouvernement à initier dans le courant du mois une loi « *d'amnistie générale pour tous les acteurs civils et militaires impliqués dans les événements du 20 octobre 2022* ». C'est le blanchiment des criminels !

**Tué dans des circonstances non élucidées lors d'un affrontement avec un groupe armé d'opposition.*

Guinée

Le pays qui a dit « NON » à De Gaulle l'a payé cher. Par la suite, les autorités françaises ont tout fait pour déstabiliser le pays, l'isoler sur la scène internationale et l'empêcher d'accéder aux capitaux occidentaux pour financer son développement économique et l'édification de ses services publics. Il connaît une instabilité profonde, politique et économique depuis plus de quarante ans du fait de la mauvaise gouvernance d'élites prédatrices portées au pouvoir.

A la mort d'Ahmed Sékou Touré en 1984, le colonel Lansana Conté s'empare du pouvoir par un coup d'État. Devenu général, il est élu président de la République en 1993 et largement reconduit en 1998 et 2003 grâce à une modification constitutionnelle et des scrutins truqués boycottés par l'opposition. Durant ces dix années il privatisera les entreprises publiques et procédera à des coupes sombres dans la fonction publique. Sa mort en décembre 2003 est suivie de trois coups d'État, dont celui de décembre 2008 par lequel Moussa Dadis Camara s'autoproclame Président de la République à la tête d'une junte militaire, le Conseil National pour la Démocratie et le Développement. Le 28 septembre 2009 un rassemblement pacifique de l'opposition au stade de Conakry est violemment réprimé par des unités d'élite de la garde présidentielle ; l'enquête de HRW et d'Amnesty International font état de la mort de plus de 150 personnes, d'une centaine de viols de femmes et de la dissimulation de corps dans des fosses communes. En décembre 2010 Alpha Condé gagne la présidentielle et sera réélu deux fois. 5 septembre 2021, coup d'État de Mamadi Doumbouyah,

ex-légionnaire de l'armée française. Il dirige depuis la junte militaire qui a pris le nom de Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD) et doit rédiger une nouvelle Constitution. Une Charte a été publiée, elle désigne Doumbouya son président et prévoit la création d'un Conseil national de transition faisant office de Parlement. En septembre 2022 le procès qui s'ouvre enfin du massacre perpétré treize ans plus tôt où comparaissent onze inculpés dont Moussa Dadis Camara, est une victoire pour les victimes et leurs familles qui se battaient depuis 13 ans pour qu'il se tienne. C'est un pas important dans la lutte contre l'impunité, les homicides illégaux et les crimes sexuels trop souvent impunis.

Niger

La mémoire collective a gardé le souvenir de la Mission Voulet-Chanoine de l'armée française, partie en 1899 du Sénégal pour rejoindre le lac Tchad en passant par ce qui est aujourd'hui le Burkina Faso et le Niger. Tout au long de son parcours, cette véritable colonne infernale de 600 soldats et 2000 accompagnants, perpétua des massacres d'une sauvagerie inouïe.

7 février 2010 – Coup d'État du commandant Salou Djibou suite à la modification de la Constitution par le président Mamadou Tandja pour demeurer à la tête du pays au-delà de son mandat constitutionnel. Salou Djibou reste treize mois à la tête d'un Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie jusqu'à la tenue de l'élection présidentielle en avril 2011.

Les députés nigériens n'ont pas été consultés sur la venue de militaires étrangers qui se sont fait inviter en 2013 dans leur pays par un accord resté secret. Les premières attaques terroristes ont eu lieu plus tard.



Dans une analyse intitulée « *Militaires occidentaux au Niger : présence contestée, utilité à démontrer* », réalisée en 2016, le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), basé en Belgique, a indiqué que la France, est « plus présente

que jamais » dans ce pays sur le plan militaire. Le GRIP explique cet état de fait par « *un accord de défense déséquilibré* » signé entre la France et le Niger le 24 avril 1961, au lendemain de l'accession du pays à l'indépendance. « *Par cet accord, que l'on pourrait qualifier de typiquement néocolonial, la France obtient donc, non seulement le droit de déployer des troupes et de disposer des installations militaires nigériennes, mais aussi la mainmise sur les précieuses réserves en uranium du pays, qui s'avéreront bien utiles pour le développement futur de son arsenal et de ses centrales nucléaires* ». Suite au coup d'État militaire du 15 avril 1974 dirigé par le Lieutenant-Colonel Seyni Kountché, le Niger demanda et obtint la fermeture des bases et le départ des troupes françaises présentes sur son territoire.

26 juillet 2023, le président Bazoum est renversé par un coup d'État militaire. Le général Tchiani prend la tête du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP), auquel participent des membres de l'armée de l'air et de la garde présidentielle, des gradés de l'armée de terre, de la garde nationale, de la gendarmerie, de la police et des sapeurs-pompiers. Selon leur déclaration l'intervention des putschistes est due à « *la dégradation continue de la situation sécuritaire, la mauvaise gouvernance économique et sociale* ». Le mois d'août voit se développer une activité diplomatique intense de la France en particulier pour que la CDEAO exécute la menace d'intervention militaire afin de remettre en place le président déchu, « démocratiquement élu » comme d'aucuns le disent. Les putschistes sont soutenus par une population lasse de la misère, du sous-développement et des attaques terroristes, alors qu'elle dispose de richesses minières incommensurables : la mine d'Imouraren, exploitée par Orano (ex-Areva) est l'une des plus importantes du monde. La France s'approvisionne au Niger pour 19% de ses besoins en uranium et l'Union européenne pour 24%. Les recherches géologiques entreprises au 20^{ème} siècle ont révélé que le sous-sol nigérien renferme d'autres minerais précieux : or, étain, coltan, cuivre, vanadium, titane, pierres précieuses, argent, platine, nickel, lithium, plomb, zinc, molybdène, manganèse, chrome, charbon, gypse, calcaire, sel.*

Le 30 juillet 2023 des manifestations populaires ont lieu où le départ des troupes françaises est réclamé. Le 3 août suivant le CNSP décide de dénoncer les accords de coopération avec la France qui n'a pas rempli sa mission dans le domaine de la sécurité et de la défense. Devant le refus de la junte à remettre en selle le

président déchu, le 30 juillet la CDEAO réunie en session extraordinaire prononce de multiples sanctions, notamment « *la fermeture des frontières terrestres et aériennes entre les pays de la CEDEAO et le Niger* », « *l'établissement d'une zone d'exclusion de la CEDEAO pour tous les vols commerciaux à destination ou en provenance du Niger* », « *la suspension de toutes les transactions commerciales et financières* », « *le gel des avoirs du Niger dans les Banques centrales de la CEDEAO et dans les banques commerciales* », « *la suspension de toute assistance et de transactions financières en faveur du Niger par la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)* ». alors que le Niger est l'un des pays où les gens sont les plus pauvres du monde ! Et sur insistance de la France, la CDEAO décide le principe d'une coalition militaire pour « restaurer l'ordre constitutionnel ». Plusieurs États voisins ont déclaré qu'ils porteraient secours au Niger s'il était attaqué. Ce qui serait une tragédie pour la région. L'histoire du continent prouve que les différends entre les pays n'ont jamais été définitivement réglés par les armes et que ce sont toujours les populations qui font les frais des guerres.

*Source SOPAMIN

Gabon

Printemps 2023, l'opposition regroupée sur un seul candidat est en mesure de mettre fin à la dynastie Bongo qui règne depuis décembre 1967. Ali Bongo n'entend pas quitter le fauteuil dont il a hérité en 2009. Il monte un coup d'État institutionnel en vue du scrutin présidentiel du 26 août 2023 : modification en urgence de la constitution, harmonisation de tous les mandats à cinq ans renouvelables à volonté, et élection présidentielle à un seul tour. Le 4 août, il signe le décret du bulletin de vote unique qui somme les Gabonais d'élire dans un seul vote, le président de la République, les députés, et les membres des conseils départementaux et municipaux (idée qui semble être sortie du chapeau du Quai d'Orsay). Et comme si cela ne suffisait pas à lui assurer de gagner la partie, Ali Bongo fait fermer les banques et boucler les distributeurs de billets le 23 août (date du début du paiement des salaires). Le 26 août, les électeurs trouveront certains bureaux de vote fermés, des bulletins manquants... Le 27, sous prétexte d'assurer la sécurité intérieure, un couvre-feu est déclaré, les frontières sont fermées et les médias étrangers "confinés". Internet est coupé, ainsi que les lignes téléphoniques avec le reste du monde. Un dispositif militaire se déploie sur tout le territoire et

dans les centres névralgiques de Libreville. Le 30 août à 3h30 du matin le Comité électoral annonce les résultats : Ali Bongo est officiellement élu avec 64,27 % des suffrages contre 30,77 % à Albert Ondo Ossa. Presque immédiatement coups de feu et bombardements résonnent dans Libreville : le coup d'État du général Brice Oligui Nguema, chef de la garde républicaine et cousin du chef de l'Etat a démarré.



La junte annule les élections et l'opposition voit sa victoire lui échapper une nouvelle fois... Elle réclame le recomptage des voix et la proclamation du véritable résultat de l'élection. Le pays-modèle de la Françafrique semble avoir trouvé, dans cette révolution de palais, le moyen de faire un changement de personnel dans le respect des liens incestueux avec l'ancienne puissance coloniale. La population qui a acclamé la destitution d'Ali Bongo risque de déchanter : les forces qui ont durement réprimé sont toujours à la manœuvre et le général vient d'annoncer les prochaines élections pour août 2025 !

REGARD DES PEUPLES SUR LA POLITIQUE FRANÇAISE AU SAHEL

La France perd sa crédibilité dans une politique qui tient de la navigation à vue néocoloniale. Elle en est venue à déménager ses troupes de pays en pays. Après leur renvoi du Mali, du Burkina Faso et du Niger les voilà qui se retrouveront à un millier au Tchad. D'autre part, comment les populations africaines peuvent-elles admettre que la France adopte des positions à géométrie variable. Les punitions collectives de black-lister les artistes et d'annuler bourses et visas aux étudiants n'ont pas amélioré l'image de la France, ce qui n'a rien à voir avec le sentiment antifrançais. La réforme du corps diplomatique n'apporte pas de résultats probants dans cette partie du monde comme ailleurs : les idées qui fusent de l'entourage présidentielle n'édifient pas une politique internationale et ne trouvent pas preneurs dans la tournée internationale entreprise par le chef de l'Etat en cette fin 2023.

L'absence d'une politique de relation internationale débarrassée de tout relent hégémonique a conduit au recul de l'influence de la France sur la scène internationale et le rejet de son armée dans le Sahel. La pression diplomatique pour sous-traiter une intervention contre la junte nigérienne par la

CDEAO est criminelle et dangereuse pour toute la région. La France doit s'expliquer sur le bruit qui courut fin septembre de la préparation d'un « coup tordu », l'opération Phénix, d'une dizaine de jours pour créer le chaos au Niger. Soixante ans d'interventions militaires étrangères dans les pays indépendants d'Afrique ont installé sciemment un chaos permanent qui a contribué à les déstabiliser avec en sus, les injonctions financières des institutions internationales (FMI Banque Mondiale, Organisation Mondiale du Commerce).

« Déléguer la question de sécurité à des forces étrangères n'est pas gage de souveraineté ni d'efficacité : elles ont une méconnaissance du terrain et des nuances culturelles, ce qui entrave leurs capacités à anticiper et à réagir aux attaques terroristes. Leur agenda n'est pas adapté aux besoins du pays car elles sont soumises aux objectifs de protection des intérêts de leurs pays qui peuvent diverger de ceux des pays hôtes. Cela limite leur efficacité dans la lutte contre le terrorisme (...) Après 10 ans, une armée de libération devient une armée d'occupation qui s'implique dans les affaires intérieures, une sorte de double jeu. »

« Une ère d'incertitude s'ouvre dans le Sahel c'est une deuxième décolonisation qui s'engage : les pays indépendants n'ont pas besoin de demander l'autorisation pour mutualiser leurs énergies. Les trois pays en retrouvant leur souveraineté et en unissant leurs forces et leurs faiblesses devront assurer la sécurité de leurs pays pour éviter de nouvelles désillusions. Sinon après l'échec des civils et des militaires, ce serait les forces extrémistes qui feraient la loi au Sahel. (...) Le départ des troupes étrangères du Sahel est une opportunité pour définir une autre politique en matière de sécurité qui évite l'erreur de lui donner uniquement une réponse militaire sans l'adosser à une politique de développement et au règlement de la gouvernance de l'Etat. »* "Le débat africain" RFI 1.10.2023

AFRIQUE DE L'EST – CORNE DE L'AFRIQUE – OCEAN INDIEN

Soudan

En avril 2019, après plusieurs mois d'un soulèvement populaire qui affrontait en masse les forces de répression, l'armée destituait Omar el-Béchir au pouvoir depuis 30 ans. Le dictateur* s'apprêtait à briguer un troisième mandat. Son règne a porté des coups terribles aux partis politiques progressistes qui représentaient une alternative démocratique. Après une période de transition avec la participation de civils, les militaires ont sonné la fin du mouvement populaire (qui a chassé el Bechir), auquel les femmes ont grandement participé en exigeant leur émancipation.

Depuis avril 2023 une lutte acharnée pour le pouvoir oppose le chef de l'armée, le général Abdel Fatah al-Burhane et son rival, le général Mohamed Hamdan Daglo, leader des Forces de soutien rapide (FSR). Quatre mois plus tard, les militaires sont en déroute à Khartoum et les paramilitaires ont perdu toute légitimité politique et la sympathie de la rue à cause de leurs atrocités, les exécutions sommaires, les viols, les pillages.



C'est la population qui paie le prix fort avec plus de 3900 morts recensés en quelques mois. En septembre le HCR a annoncé plus de 5,3 millions de personnes déplacées, dont plus d'un million contraintes de fuir vers les pays frontaliers tels que le Tchad, le Soudan du Sud, l'Egypte, l'Ethiopie ou encore la République centrafricaine. Les structures de santé sont effondrées sur tout le pays suite aux attaques répétées et le conflit menace d'emporter tout le territoire national. Le chaos a ravivé le conflit du Darfour.

* Il est recherché par la Cour Pénale Internationale depuis 2009 pour des crimes de guerres, crimes contre l'humanité et génocide dans cette région

Ethiopie



Durant leurs 27 années au pouvoir, les Tigréens ont exacerbé les problèmes ethniques et régionaux d'une manière sans précédent, avec toutes les conséquences qui en découlent pour la vie politique et sociale du pays. Dans le même temps ils se sont équipés d'armements

lourds et légers qu'ils ont emportés dans leur région du Tigré après avoir été évincés de la direction du pays, et ce au mépris des lois fédérales qui mettent la sécurité du pays sous la responsabilité de l'armée nationale fédérale. Les différents États régionaux n'ont aucun droit de constituer des armées.

Les forces rebelles du Tigré ont déclenché une guerre qui a duré deux années (2020/2022) pour reprendre le pouvoir. Le conflit s'est étendu à deux autres régions : l'Amhara et l'Afar où les Tigréens ont détruit plusieurs localités entraînant le déplacement de 350 000 personnes, des massacres de civils, des viols de femmes et des abattages du bétail, seule richesse de ces éleveurs semi nomades. C'est pour défendre leur territoire et leurs familles, que pour la première fois les femmes Afar ont pris les armes en dépit de l'opposition des fondamentalistes religieux, qui ont fustigé ces combattantes accusées de « vouloir faire comme les hommes ».

Le conflit avec le Tigré s'est arrêté en décembre 2022 suite à un accord signé en Afrique du Sud. Il faut dire que le Tigré a payé aussi un lourd tribut du fait de la politique irresponsable du TPLF.

Le conflit avec les autorités centrales a suscité d'autres velléités régionales : ainsi les Amhara sont entrés récemment en conflit avec le gouvernement.

Où s'arrêtera cet engrenage dans ce grand pays que d'aucuns aimeraient balkaniser ?

Somaliland

Le pays a connu une stabilité depuis 1992. Depuis quelques mois la région habitée par les Darod connaît la guerre suite à une répression. 40% du territoire du Somaliland échappe aux autorités centrales dirigées par Bihi qui refuse d'aller aux élections.

Somalie

Le président qui avait stabilisé le pays a été mis à l'écart. Une grande partie de l'armée somalienne est corrompue et n'est plus en mesure de repousser les attaques sanglantes des Shabab.

Djibouti dans l'œil du cyclone.

Si des pays d'Afrique sont convoités pour leurs richesses naturelles, d'autres le sont pour leur positionnement stratégique. Djibouti en est une parfaite illustration. D'une superficie de deux fois l'Île de France elle abrite 5 bases militaires étrangères (*étrangement*, leurs loyers ne figurent pas dans les comptes de l'État). Comme les élections sont entachées d'irrégularités et que le

changement ne peut venir par les urnes, l'opposition démocratique a pris les armes, mais à chaque fois que l'armée est en difficulté, une intervention française vient au secours du « soldat Guelleh ». Le pays est devenu une plaque tournante du trafic d'armes. Les désertions dans l'armée djiboutienne se multiplient pour refus d'affectation à la frontière de l'Érythrée. La contestation a gagné le haut commandement de l'armée. Ismaël Omar Guelleh a décrété l'État d'urgence sous prétexte d'une menace de l'Érythrée. En fait il craint les combattants du Front pour la Restauration de l'Unité et la Démocratie (FRUD). Le président a incorporé 2800 mercenaires somaliens du sous-clan Hawiyé dans la police et l'armée où des hommes, totalement démotivés, ne veulent plus sortir de leur caserne. Il a recruté des Shabab de Somalie qu'il a envoyés au Maroc pour suivre 5 mois de formation de parachutistes et commandos.

Il développe une idéologie mortifère et intervenant contre les Afar d'Éthiopie en armant et finançant des milices de son clan.

Le régime est isolé sur le plan régional. Il rencontre des difficultés avec les USA et la France à propos du renouvellement de l'accord de défense qui porte essentiellement sur l'espace aérien djiboutien protégé par la France pour le compte de l'UE et les autres protagonistes qui contrôlent la Mer Rouge. Le mécontentement est général dans la population. Alors que les élections présidentielles s'approchent, les arrestations et expulsions d'Afar se multiplient. 5000 d'entre eux qui résident en Europe et surtout en Arabie Saoudite n'obtiennent pas le renouvellement de leurs passeports.

Risque-t-il un coup d'État ? Il semble que non, ou bien c'est lui qui organiserait un « coup d'État maison » car Guelleh a pris ses précautions : il a tout verrouillé en installant son sous-clan Mamassan à la tête des institutions : chef de la garde républicaine, chef de l'État-major, chef de la police, chef de garde côtes, des forces navales et forces de l'air, chef de la Sécurité. Ainsi croit-il assurer sa succession *en famille* du fait de son état de santé.

Madagascar

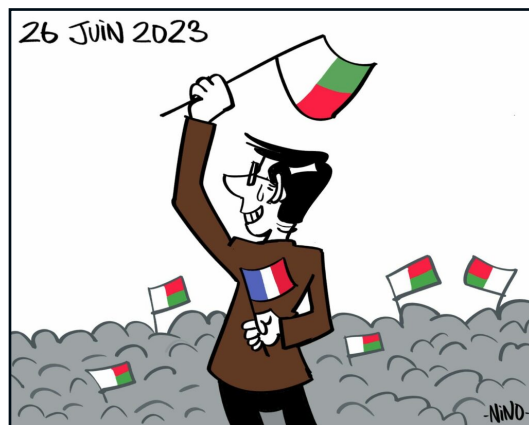
La Grande Île de l'Océan Indien qui a recouvré son indépendance le 26 juin 1960 a aussi eu son lot de coups d'État militaires et institutionnels ; les péripéties de conquête et conservation du pouvoir ont surtout opposé des fractions dirigeantes : d'anciennes provenant des systèmes féodaux, d'autres couvées et manipulées par les Français sous la colonisation et de nouvelles qui ont

émérgé du fait de la non-réalisation d'une nécessaire décentralisation depuis l'indépendance.

Pour rappel, la Première république et les accords de coopération néocoloniaux ont été bousculés par un puissant mouvement social pour la malgachisation initié et mené par la jeunesse scolaire et étudiante et élargi à l'ensemble de la population dans toute l'île en mai 1972 : un coup d'État qui ne disait pas son nom, installant au pouvoir le général Ramanantsoa, ancien officier de l'armée française, qui va mettre un coup d'arrêt à ce soubresaut et le faire refluer ; cela a permis une renégociation des accords de coopération franco-malgache. Ramanantsoa n'étant pas arrivé pas à pacifier les fractions dirigeantes, c'est le capitaine de frégate Didier Ratsiraka qui en juin 1975 va le réussir à partir d'un autre coup d'État qui n'a pas dit son nom. Il mettra en place une Deuxième république et une « révolution nationale et démocratique » sur le modèle des régimes communistes, mais appliquant une « diplomatie tous azimuts ». En fait, ce socialisme administratif, autoritaire et corrompu, a historiquement opéré le tournant libéral 1981 qu'ont maintenu jusqu'à maintenant toutes les directions successives de l'État.

Le dernier président, ex « *ambianceur de soirée* » Andry Rajoelina, est arrivé au pouvoir en 2009 après un coup d'État avec des fractions de l'armée qui a eu une bénédiction non officielle du pouvoir français sarkozien afin de renverser « *l'empereur du yaourt* », Marc Ravalomanana. Andry Rajoelina a dirigé la Haute Autorité de la Transition jusqu'en 2013 (année qui a privé, sous la pression de la « communauté internationale », les deux belligérants d'une candidature à la présidentielle. Ce qui a fait élire l'expert-comptable Hery Rajaonarimampianina. Rajoelina gagne enfin sa présidentielle de fin 2018 dans un scrutin où il a bénéficié d'un nombre impressionnant de doublons constatés *a posteriori* dans les listes électorales, manœuvre d'affidés de son coup d'État de 2009, planqués dans l'administration. Son programme électoral était de « faire émerger Madagascar » : sortir la Grande Île de la pauvreté et du sous-développement, moderniser et équiper le pays. La porte était ainsi encore plus ouverte au tout-libéral dans tous les secteurs (économie, foncier, santé, éducation etc.) qu'elle ne l'était avant lui : ruée des multinationales de divers États étrangers et des élites locales prédatrices sur les terres et les ressources naturelles au prix de l'expulsion de communautés paysannes de leurs lieux de vie et de production. Contre les luttes populaires menées par les réseaux de la société civile organisée,

l'autoritarisme libéral du régime n'a eu cesse d'attenter aux droits humains et de réprimer leurs défenseurs. "L'émérgence" selon Rajoelina s'est réduite à une représentativité festive, « *bling bling* », caritative, aliénante et démagogique où la grande majorité des Malgaches continue de subir une effroyable flambée des prix (notamment ceux des produits de première nécessité), des délestages électriques etc... pendant qu'une ruée des multinationales étrangères a été favorisée par le pouvoir. Madagascar est plus que jamais cantonnée dans le lot des cinq pays les plus pauvres dans le monde. Fin avril 2023 du fait que l'argent des financements internationaux Covid et de secours aux victimes des cyclones, a été largement détourné par des groupes proches du pouvoir, l'État malgache est déclaré « failli » et « défaillant » par les institutions internationales, ce qui le met de fait sous tutelle de la Banque mondiale et du FMI avec des perspectives de nouveaux plans d'ajustement structurel et de privatisations supplémentaires imposées... Rajoelina joue au « nationaliste-patriote » en réclamant à la France les « îles éparses » dissociées de Madagascar par les négociations pour l'Indépendance, mais la Françafrique qui l'a constamment soutenu vient de le rappeler à l'ordre en organisant la fuite sur sa nationalité française obtenue en 2014. Le « président français de Madagascar » est candidat à sa réélection dans un contexte d'imbroglio ravageur à multiples faces installé au sommet de l'État.



Des contradictions internes se développent, comme dans une ambiance de fin de règne avec d'une part, un groupe important d'élus de la majorité présidentielle au Parlement qui expriment des désaccords politiques avec l'exécutif et font monter les enchères, et d'autre part, des oligarques et des élites prédatrices (financeurs de sa campagne de 2018) qui prennent leurs distances.

Rajoelina est face à 12 candidats qui dénoncent l'instrumentalisation des institutions de la république pour valider sa candidature et le coup d'État

institutionnel qui a renversé le président du Sénat, voire bientôt la présidente de l'Assemblée nationale, exclue du parti au pouvoir pour sa tentative de réconciliation entre les belligérants et pour avoir appelé à repousser l'élection jusqu'au respect de la Constitution. Elle serait menacée d'arrestation. Les médiations en cours, des Églises, de l'ONU et de la communauté internationale, ont peu de marge de manœuvre face au «forcing» de Rajoelina.

Aucun des candidats ne remet en question l'ordre libéral. Au premier tour du 16 novembre 2023, trois candidats sur treize ont fait campagne, les autres ont appelé au boycott sans retirer leur candidature (petit calcul politicien pour un éventuel futur partage du pouvoir !). Résultat attendu le 30 novembre. Premier constat : la forte abstention et un score important du sortant. Les équipes d'observateurs formés par la société civile rapportent quantité d'irrégularités graves.

Devant l'impasse qui se dessine, bien des analystes supputent l'émergence d'une forme de guerre civile ou une possibilité de coup d'État militaire pro-Rajoelina.

Plus que jamais à Madagascar, l'urgence est au raffermissement d'un mouvement d'ampleur de la population créant ses propres organisations indépendantes et leurs directions élues et faisant valoir leurs orientations et mots d'ordre pour faire converger leurs luttes (particulièrement celles des femmes, des jeunes et des divers opprimés) est à l'ordre du jour.

POUR DES PEUPLES LIBRES ET DES NATIONS SOUVERAINES

En Afrique, d'un pays à l'autre, la distorsion entre la pauvreté continue des populations et les potentialités naturelles et humaines du continent devient insupportable. Cette situation conduit les populations et les États à une recherche d'autres partenariats, qui plaisent ou déplaisent à l'Occident, certes... Mais les peuples d'Afrique dans leur ensemble et leurs particularités ont, pour cette perspective, un besoin vital de « Deuxième Indépendance » pour leur avenir respectif : les peuples veulent la liberté, les nations leur souveraineté pleine. Cela exige désormais pour ces peuples de sortir consciemment des illusions que continuent de faire miroiter leurs classes dirigeantes en partenariat avec des prédateurs étrangers et s'opposant entre elles pour le pouvoir à coup de putsch militaires ou civils ou de coup d'État institutionnel. Il est temps que les peuples d'Afrique se soulèvent en s'organisant par eux-mêmes de façon indépendante.

L'AFASPA a toujours prôné « l'Amitié et la Solidarité avec les Peuples d'Afrique »... pas avec ses prédateurs soi-disant-« libérateurs », fussent-ils nationaux...

L'avenir est entre les mains des jeunes générations et des sociétés civiles qui s'estiment légitimes pour déterminer les moyens de leur sécurité et leurs relations internationales.

CES EDITIONS SPECIALES DE LA REVUE AUJOURD'HUI L'AFRIQUE SONT ENCORE DISPONIBLES

Sommaires à consulter sur le site www.afaspa.com



Adressez votre commande à
AFASPA
13 rue Pierre et Marie Curie
93170 Bagnole

**N°147 60 ans d'Indépendances
africaines**

**N° 148 Algérie 1830-2021
+ frise historique**

**10€ l'exemplaire
4€ frais d'envoi
Chèque libellé à l'ordre de
AFASPA**

